



santé
famille
retraite
services

La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

vous
informe

Prévention des risques professionnels Phyt'attitude... quésaco ?

Démangeaison, écoulement nasal, nausée, vomissement ou vertige ? Une cause possible à ces symptômes, l'utilisation des produits chimiques ou phytopharmaceutiques.

Ce logo rouge et vert vous dit quelque chose ? Vous l'avez certainement déjà remarqué... On vous en dit plus sur la Phyt'attitude.



Phyt'attitude est un réseau de phytopharmacovigilance créé en 1991 par la MSA. Derrière ce logo travaillent en étroite collaboration, des experts en toxicologie ainsi que des équipes pluridisciplinaires de Santé Sécurité au Travail (SST). Ces équipes sont composées de médecins du travail – infirmiers en santé au travail – conseillers en prévention et assistantes.

Les produits chimiques (biocides, carburants, solvants, produits vétérinaires...) et phytopharmaceutiques, ont un intérêt indéniable dans la conduite des troupeaux et des cultures. Ces produits ont été conçus pour être utilisés dans un cadre réglementé qui préserve à la fois la santé de l'opérateur et son

environnement: il convient de se référer à la Fiche de Données et de Sécurité du produit utilisé.

Depuis 2015, tous les bidons de produits phytopharmaceutiques portent le logo Phyt'attitude ainsi qu'un numéro vert gratuit, ce qui peut permettre à chaque utilisateur de faire part de ses symptômes le cas échéant.

Contactez Phyt'attitude, à quoi ça sert ?

Faire remonter un dossier au réseau Phyt'attitude a plusieurs objectifs:

- Recueillir et analyser toutes les informations sur les accidents, incidents ou effets sur la santé survenus lors de l'utilisation de produits chimiques ou phytopharmaceutiques,
- Avoir connaissance des produits qui ont une incidence sur l'opérateur,
- Modifier ou renforcer les messages de prévention.

Son rôle n'a pas pour vocation de supprimer les produits actuellement en vente sur le marché. Chaque dossier est anonymisé.

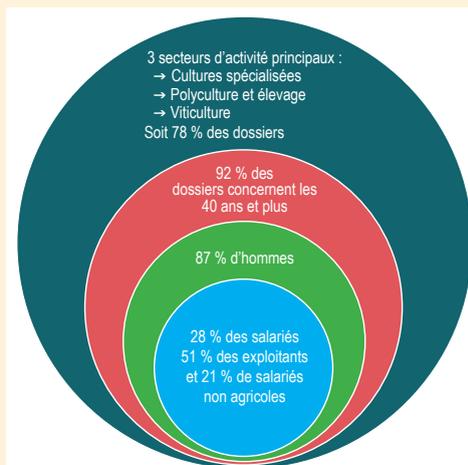
Quand appeler Phyt'attitude ou solliciter les équipes de SST de la MSA ?

Si vous vous trouvez dans un ou plusieurs des cas ci-dessous, n'hésitez plus à prendre contact avec le service SST de la MSA de Franche-Comté (voir encadré ci-dessous):

- Vous êtes exploitant agricole ou salarié agricole,
- Vous avez manipulé des produits chimiques ou pharmaceutiques (avec ou sans protections),
- Vous avez eu des manifestations locales: nausée, vomissement, démangeaison, mal de tête...
- Ces manifestations ont été immédiates ou décalées de quelques heures à quelques jours,
- Vous connaissez le nom du produit utilisé.

Pour faire avancer la prévention et préserver votre santé et celle des autres, participez activement, appelez-nous !

**En cas de besoin ou de doute, n'hésitez pas à contacter le service Santé Sécurité au Travail de la MSA : 03 81 65 60 54 ou prp_secretariat.grprec@franchecomte.msa.fr
Ou appelez le numéro vert Phyt'attitude : 0.800.887.887**



TÉMOIGNAGES

« Il y a quelques jours, lors d'un traitement sur mes cultures, un incident s'est produit sur la rampe de mon pulvérisateur. J'ai dû déboucher plusieurs buses en soufflant dedans. À la suite de cette action, quelques heures après, j'ai ressenti des démangeaisons sur le visage, qui s'est mis à gonfler. »

« J'ai utilisé un pulvérisateur à dos pour mettre un fongicide dans mes pâtures. Lorsque j'ai posé le pulvérisateur à terre, je me suis aperçu d'une fuite entre la bouille et la canne: le produit a coulé dans mon dos sur mon tee-shirt. Dans les jours qui ont suivi, j'ai eu des brûlures sur tout le dos. »

« Je suis salarié dans une entreprise agricole. J'utilise et j'applique des produits phytopharmaceutiques 5 mois de l'année. En utilisant un désherbant, malgré le port de gants, j'ai ressenti des nausées et des vomissements en fin de journée. »